




PROCÉDURE DE SORTIE À LA FERMETURE DE L'EXPOSITION

- **Attendre** que le tapis d'allée soit retiré par le fournisseur de services d'expositions et que le personnel du Centre achemine les contenants vides aux stands.
- **Emballer** le matériel d'exposition.
- **Suivre**, selon l'option choisie, les instructions ci-dessous :

 TRANSPORTEUR OFFICIEL	 TRANSPORTEUR DÉSIGNÉ PAR L'EXPOSANT	 VÉHICULE DE L'EXPOSANT
<ul style="list-style-type: none"> • Se procurer à l'avance le connaissance (bordereau de transport) et les étiquettes d'expédition auprès du représentant du transporteur officiel. • Coller les étiquettes d'expédition sur tous les colis et les numéroter (ex. : 1/2, 2/2). Inscire le numéro de stand et un numéro de cellulaire. • Déposer le connaissance sur le dessus du colis devant le stand. Le représentant du transporteur officiel validera le connaissance. Le personnel du Centre manutentionnera ensuite le matériel. 	<ul style="list-style-type: none"> • Appeler à l'avance le transporteur désigné et exiger la cueillette le jour même, avant l'heure limite. • Coller les étiquettes d'expédition sur tous les colis et les numéroter (ex. : 1/2, 2/2). Inscire le numéro de stand et un numéro de cellulaire. • Déposer le connaissance sur le dessus du colis devant le stand. • Remettre une copie du connaissance au chef de quai. Le personnel du Centre manutentionnera ensuite le colis. <p>Important :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tout colis non récupéré par le transporteur désigné avant l'heure limite ci-haut sera pris en charge par le transporteur officiel aux frais de l'exposant. • Le personnel du Centre n'est pas autorisé à remplir le connaissance ni à appeler le transporteur désigné au nom de l'exposant. • Expédition à l'extérieur du Canada : une facture commerciale en 3 copies, produite par l'exposant, doit être jointe au connaissance sinon la cueillette sera refusée par le transporteur désigné. 	<ul style="list-style-type: none"> • Acheminer la totalité des colis (et non une partie seulement) au débarcadère. • Se présenter au débarcadère et demander un coupon au chef de quai en vous assurant que la totalité des colis soit sur le quai. • Aller récupérer le véhicule. • Faire la file à l'entrée du débarcadère et présenter le coupon au préposé au trafic. • Stationner le véhicule et le charger rapidement pour libérer la porte pour un autre exposant. <p>Important :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tout colis non récupéré par l'exposant avant l'heure limite ci-haut sera pris en charge par le transporteur officiel aux frais de l'exposant.